

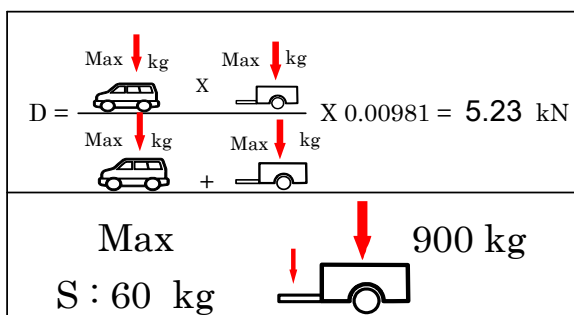
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE FIAT PANDA

N° CE : e11*94/20*4643*00



BOISNIER SAS

REF.: 27120



REF.: 27120

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

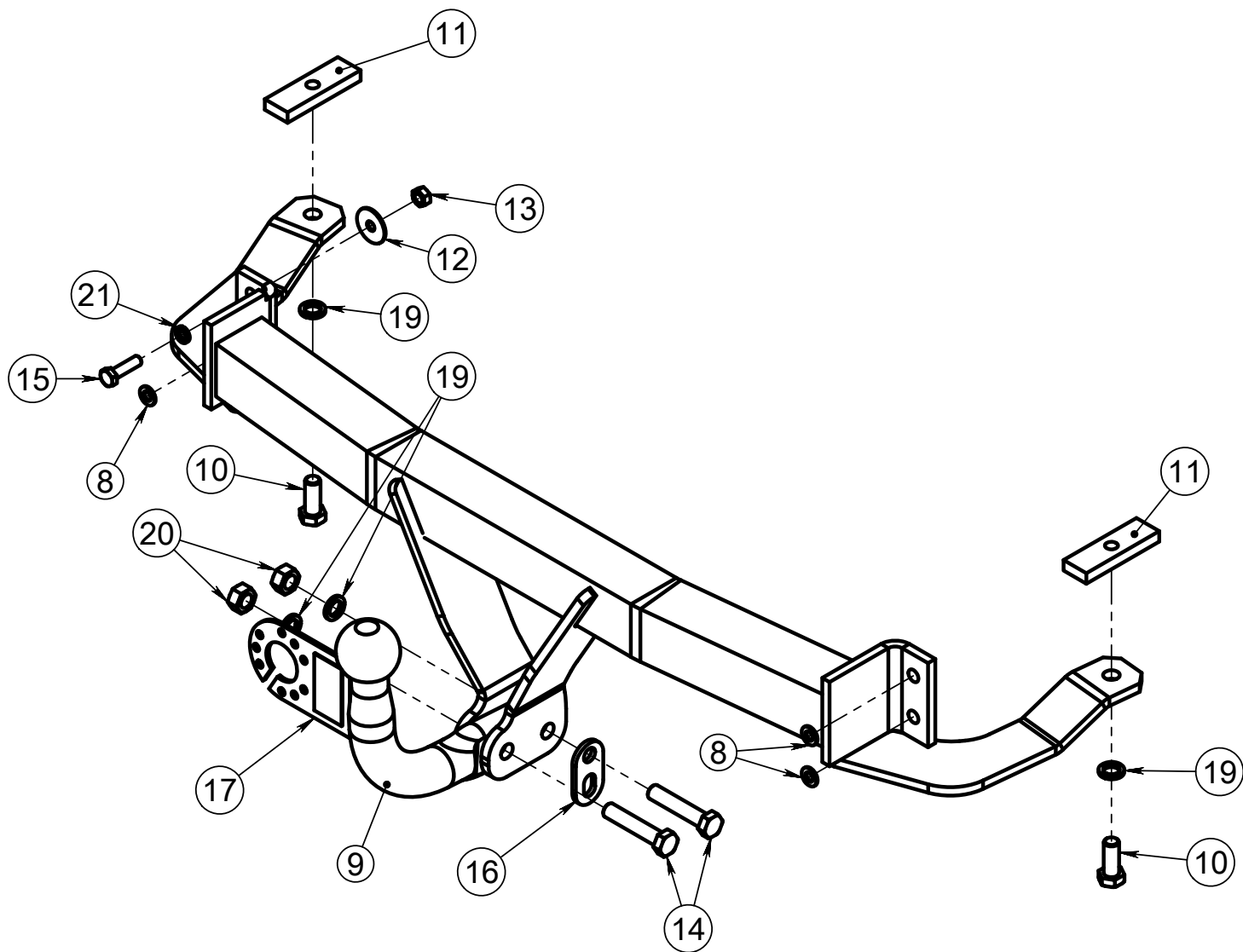
OUI
OUI

Découpe :

NON
NON

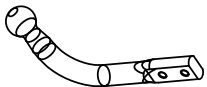
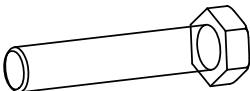


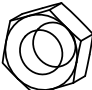




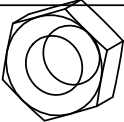

Découpe visible :

- Déposer le pare chocs (4 vis sous le hayon, 3 vis dessous, 4 vis sous chaque aile).
- Déposer les écrous du renfort de pare chocs.
- Décrocher le pot d'échappement.
- Faire sauter le 1er rivet du carter thermique fixé dans le longeron.
- Percer le carter thermique au droit du trou carré après avoir retiré les bouchons plastiques.
- Introduire les contreplaques dans les trous carrés et retirer les mastics superflus. (Ces contreplaques peuvent être maintenues par le trou oblong sous cache plastique dans le coffre).
- Tirer le renfort de pare chocs à la limite des vis pour permettre le passage de l'attelage entre ce renfort et le chassis du véhicule.
- Repousser l'attelage et le renfort de pare chocs.
- Immobiliser le tout avec la visserie fournie et les écrous du renfort de pare chocs en intercalant le carter thermique entre le bras gauche et le véhicule sans serrer.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter les éléments précédemment démontés.



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage daN.m					
C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 27120

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	8	3	rondelle 8,4x16x1,6 DIN125A	700.34.08416016
	9	1	ROTULE COL DE CYGNE	001020
	10	2	vis EF DIN 933 M12x30 zn	700.03.12030
	11	2	Barette taraudée M12	954002
	12	1	rondelle 8,4x25x2 D9021	700.34.08430020
	13	1	écrou H DIN 934 M8	700.22.08
	14	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	15	1	vis EF DIN 933 M 8x30 zn	700.03.08030
	16	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	17	1	Support prise pliée	PRISE PLIEE
	19	4	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	20	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	21	1	rondelle GROWER M8 DIN128A zn	700.20.08

POSE : **INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).